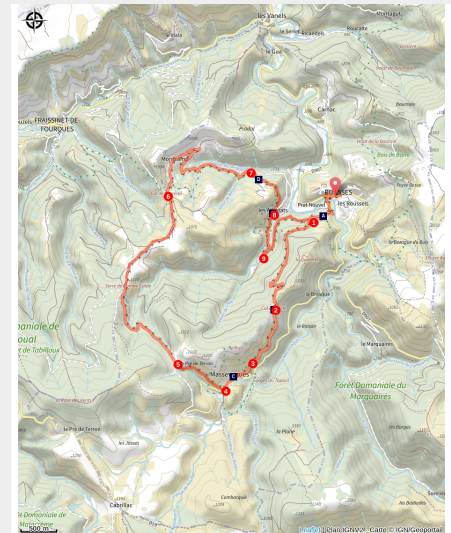


Massevaques

Cévennes - Rousses



La vallée du Tapoul (PnC-N Thomas)



Itinéraire forestier et balade sur les crêtes offrant de beaux points de vue sur les gorges du Tapoul, le causse Méjean, le mont Lozère et les Cévennes.

Un parcours incroyablement varié, le long duquel se succèdent des forêts de hêtres, une crête avec vue sur les corniches du causse Méjean, une châtaigneraie centenaire, des hameaux perdus d'une insoupçonnée beauté, avant de terminer dans des prés, en bordure de rivière.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 5 h

Longueur : 15.8 km

Dénivelé positif : 711 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Agriculture et Elevage, Architecture et Village, Histoire et Culture

Itinéraire

Départ : Rousses

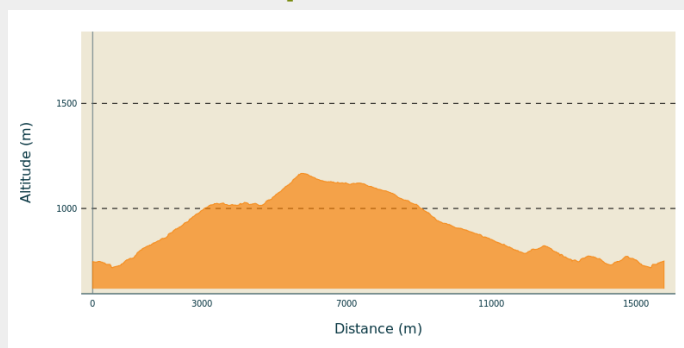
Arrivée : Rousses

Balisage : — PR

Communes : 1. Rousses

2. Fraissinet-de-Fourques

Profil altimétrique



Altitude min 718 m Altitude max 1167 m

Au parking, prendre direction Massevaques, Mont Aigoual. Après le camping, prendre le 2ème chemin à droite (bétonné au départ), départ du sentier.

1 - Au 1er croisement, continuer tout droit. Suivre direction col des Portes.

2 - Au col, prendre la piste de gauche.

3 - Au carrefour suivant, prendre à droite et de suite après à gauche jusqu'à Massevaques. Rejoindre la route que l'on prend à droite, puis la petite ruelle bétonnée qui monte dans le hameau et rejoint la D 11.

4 - Prendre la route sur quelques mètres et bifurquer à droite sur une sente direction le Pré de Thérond.

5 - Le sentier débouche sur le pré, aller tout droit pour récupérer la piste et la prendre en partant à droite (plus loin au croisement ignorer la piste de droite). En sortant de la forêt aller tout droit en continuant sur la crête de la Serre de Combe- Calde. Suivre la piste principale qui descend.

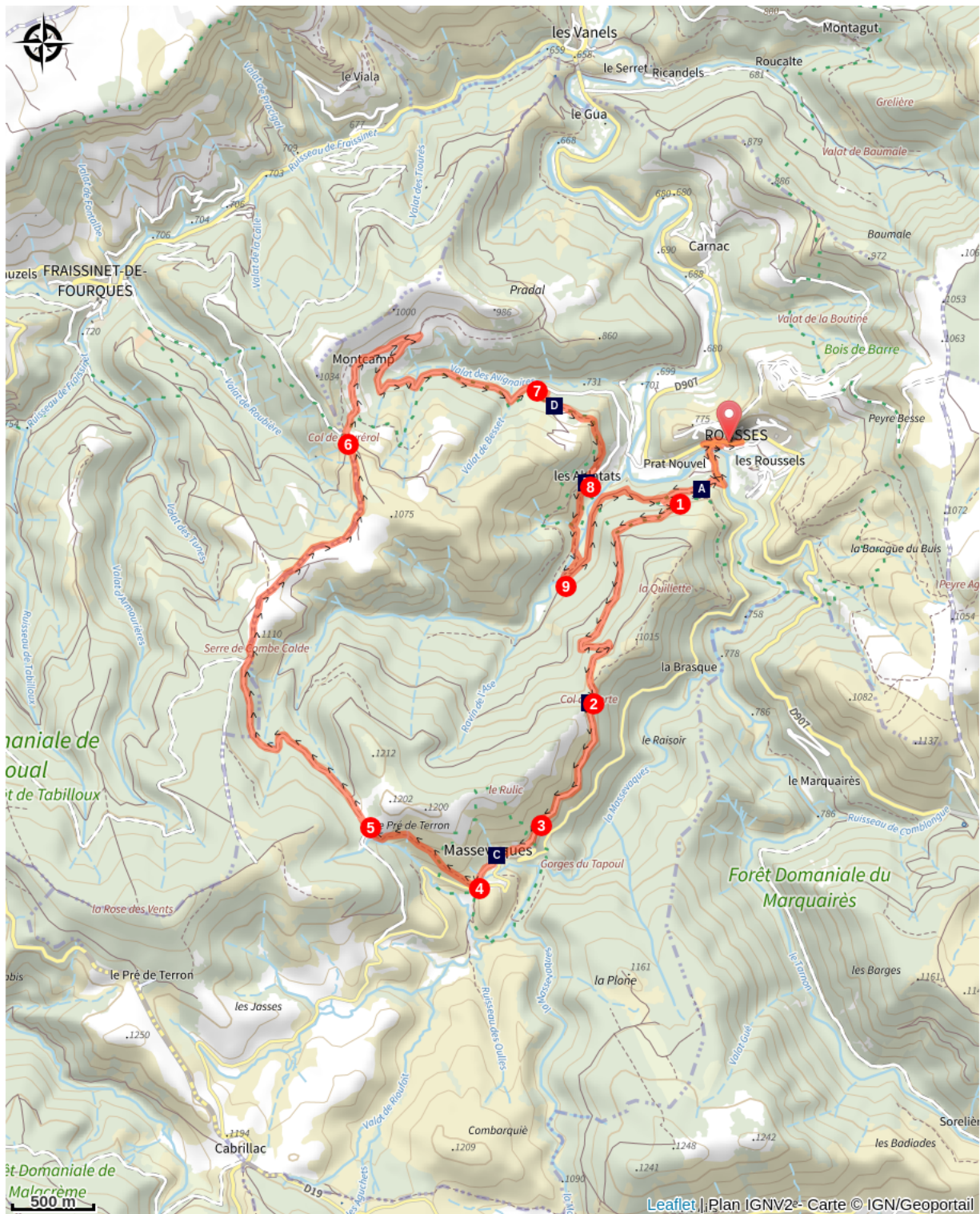
6 - Au col de Peyrerol, descendre à droite vers Montcamp. Suivre la route sur 2 km.

7 - Puis prendre le 1er chemin à droite qui monte dans la châtaigneraie pour rejoindre les Ablatats.

8 - Au village, suivre la ruelle qui rejoint la route. Prendre un chemin à gauche descendant à la rivière.

9 - Après le passage du ruisseau, le sentier remonte pour atteindre une piste que l'on prend à gauche. Puis au 1er croisement prendre à gauche et suivre la piste qui longe la rivière. Au 2eme croisement prendre à gauche et reprendre la piste de départ.

Sur votre chemin...



Murettes et bancels (A)

Massevaques (C)

Les Ablatats, village refuge (E)

Col des Portes (B)

Le châtaignier, arbre de vie (D)

Toutes les infos pratiques

i En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

! Recommandations

Le col des Portes peut être très venté. Adaptez votre équipement aux conditions météo du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau. Bien refermer les clôtures et les portillons.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Florac prendre la D 907, et aux Vanel, suivre la direction Rousses

Parking conseillé

Parking conseillé au-dessus de l'auberge

i Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400
Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Source



Agence d'Attractivité Touristique Gorges Causses
Cévennes

<http://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Parc national des Cévennes

<http://www.cevennes-parcnational.fr/>

Sur votre chemin...



Murettes et bancel (A)

" Le chemin bordé d'un mur par endroit menait jadis de Rousses à Massevaques. Certains se souviennent encore l'avoir parcouru pour remonter à Massevaques après une veillée à Rousses. Au début du sentier, on voit à gauche les murettes de deux bancel sur lesquels on cultivait le seigle. On pénètre ensuite dans la hêtraie. Ce versant exposé aux vents du nord et de l'ouest convient au hêtre et c'est seulement dans les combes plus abritées que l'on trouve quelques châtaigniers mêlés d'épineux. Ce bois est encore exploité par les habitants de la commune qui y font leur bois de chauffage." (*P. Grime*)

Crédit photo : N Thomas



Col des Portes (B)

Ce col était une zone de pâturage, aujourd'hui délaissée par les troupeaux. La tradition orale rapporte qu'une bataille entre camisards et catholiques a eu lieu à ce col. Les habitants de Rousses et de Fraissinet-de-Fourque s'opposaient en effet sur les droits des pâturages. Les premiers étaient massivement protestants alors que les seconds étaient catholiques. On dit que des tombes s'y trouvent et qu'un oiseau, incarnant l'âme des morts, vient y chanter quand quelqu'un passe.

Crédit photo : PnC-N Thomas



Massevaques (C)

Massevaques a compté jusqu'à 80 habitants. C'est après la Première Guerre mondiale que la désertification s'est accentuée. En effet, ceux qui sont rentrés du combat ont fait le choix de travailler dans les administrations : SNCF, gendarmerie... Actuellement il reste à Massevaques deux feux permanents.

Crédit photo : PnC - N Thomas



Le châtaignier, arbre de vie (D)

Autrefois présent tout au long de la vie des Cévenols, cet arbre fut longtemps considéré comme l'arbre de vie. Avec le bois, on construisait le berceau, le mobilier de la maison et la charpente. On s'en servait aussi comme bois de chauffage. Le fruit entrait dans la composition de la soupe ou bajanat faite à base de châtaignes séchées, les bajanes, et de la farine. On séchait les châtaignes dans des clèdes, petits bâtis en schiste situés au cœur des vergers. Le fruit nourrissait aussi les animaux de la ferme.

Crédit photo : © Bruno Daversin



Les Ablatats, village refuge (E)

Territoire à la géographie accidentée, les Cévennes servirent de refuge durant la Seconde Guerre mondiale. Ainsi, une soixantaine de Juifs furent cachés à Vébron et Rousses, dont une dizaine dans le hameau des Ablatats. S'ils bénéficièrent du silence de la population, ils purent se réfugier ici grâce aux maires des deux communes, aux pasteurs ainsi qu'à un assistant du préfet. Certains d'entre eux auraient même été envoyés directement par la préfecture.

Crédit photo : PnC-N Thomas